



Le fil des mobilités actives

25 janvier 2024

Les modes actifs éligibles au Fonds vert 2024



“[Fond vert](#)”, kézako ? Le Fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires est un dispositif créé en 2023, pérennisé et renforcé par le Gouvernement à hauteur de 2,5 milliards d’euros dès 2024. Il est porté par le Ministère de la transition écologique et des territoires.

En quelques mots, il aide les territoires les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Pour 2024, trois priorités ont été établies : la rénovation énergétique et la renaturation des établissements scolaires, un meilleur accompagnement des intercommunalités et régions et un niveau d’exigence “environnementale élevé”.

Dans ce cadre, plusieurs programmes d’aides publics viennent soutenir des investissements locaux et des dépenses de fonctionnement de services favorables aux mobilités actives :

- [Développement des mobilités durables en zones rurales](#)
- [Accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions \(ZFE\)](#)
- [Rénovation des parcs de luminaires d’éclairage public](#)

Ces programmes sont portés par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et sont instruits par les préfetures départementales (Zones rurales, éclairage public) et régionales pour les ZFE. Certaines dépenses de fonctionnement comme les services vélos sont éligibles.

[Lire la suite](#)

Ecomobilité scolaire : Participez au Défi Moov’IDF !

Se rendre à l’école autrement qu’en voiture individuelle : un

Tout le monde peut participer au challenge : élèves et leurs familles, enseignants et personnels de l'établissement scolaire, des écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges et lycées d'Île-de-France, en utilisant les modes actifs, électriques, les transports en commun et le covoiturage.

Une occasion de susciter des changements de comportement et d'impulser des actions éducatives sur l'écomobilité scolaire, par le biais d'une méthodologie, un kit de communication et d'autres outils mis à dispositions.

Inscriptions pour les établissements scolaires, jusqu'au 6 avril 2024 : [ici](#)

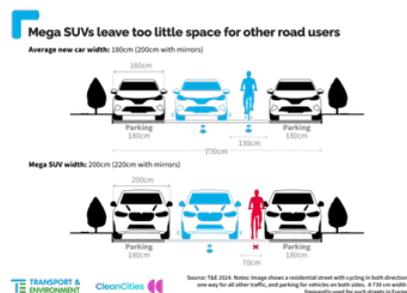
Communes, départements, EPT, collectivités, devenez ambassadeur du défi et découvrez comment vous impliquer. Pour en savoir plus, visitez le [site](#) et [inscrivez-vous](#) aux réunions d'information (30 min en visio).

En chiffres

+ 1 centimètre

+ 1 centimètre tous les 2 ans : Les voitures européennes grossissent à vue d'œil

La Fédération européenne pour le transport et l'environnement le dit, la moitié des voitures neuves vendues en Europe sont trop larges pour l'espace de stationnement. Début 2023, elles atteignaient en moyenne 180,3 cm de large début 2023, soit 2,5 cm de plus qu'en 2018.



Sur les 100 modèles les plus vendus l'année passée, 52 % d'entre eux excèdent 180 cm, une norme de taille régulièrement appliquée pour le stationnement sur la voie publique des grandes villes. Un phénomène qui pose des problèmes de sécurité et de circulation pour les piétons et les autres automobilistes. Mais aussi pour les cyclistes, et particulièrement dans les doubles sens cyclistes lorsqu'ils sont étroits.

Quelles peuvent être les solutions pour enrayer cette tendance, dopée par la croissance de la taille des SUV ? La Fédération propose plusieurs pistes comme des frais des stationnement liés à la taille et au poids des véhicules, des incitations fiscales à l'achat de véhicules plus légers et plus sobres ou encore une révision de la législation européenne (la largeur maximale des voitures neuves vendues en Europe est aujourd'hui de 255 cm).

Source : [Cars are getting 1 cm wider every two years - research](#)

GENS

Nouvelle composition du cabinet du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Lundi 23 janvier, un arrêté dévoilait la réorganisation du cabinet de Christophe Béchu : de nombreuses nominations mais peu de changement. Philippe Van de Maele reste directeur de cabinet, Élodie Galko, Anthony Lussion et Adrien Zakhartchouk, directeurs adjoints. La première sera chargée des questions liées au logement, à la ville et à la biodiversité, le deuxième de la cohésion territoriale, et le troisième des volets transports et décarbonation. Clément Tonon reste conseiller spécial. Marie Grosgeorge devient cheffe de cabinet.

Côté conseillers, on retrouve la même équipe : Ariane Vincent (stratégie, communication et presse), Aminata Diakité (presse), Lucile Hervé (Parlement), Joël Hamann (diplomatie), Charlotte Logeais (planification, climat, air et transports), Mehdi Aouat (budget et fiscalité) et Samuel Just (économie circulaire et prévention des risques).

Du côté de chez vous

[Appel à manifestations "Mai à vélo" 2024 : Nîmes Métropole \(30\) encourage les acteurs de terrain à proposer des projets pour « Mai à vélo »](#). Chaque candidat retenu sera accompagné par les services techniques et la communication de Nîmes Métropole pour la mise en œuvre et la promotion de son projet.

Candidatures ouvertes jusqu'au 2 février 2024. [En savoir plus et candidater](#)

[La ville de Narbonne \(11\) présente ses prochains chantiers, de 2023 à 2026](#), pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Des chantiers pensés autour de trois grands axes : optimisation de l'espace public et des mobilités, réintroduction de la nature en ville, préservation des ressources de l'énergie.

[Saint-André des Eaux adopte, à l'unanimité, un Plan vélo](#) lors de son conseil municipal du 18 décembre 2023.

Dans les Charentes, dès juillet 2024, les cyclotouristes pourront emprunter le nouvel itinéraire vélo LA VÉLIDÉALE, anciennement connue sous le nom de La V93. Elle viendra étoffer l'offre vélo du Grand Ouest sur 638 km de Royère-de-Vassivière (Creuse) jusqu'à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

La VÉLIDÉALE sillonnera la Charente sur 120 km. [En savoir plus](#)

Replay webinaire : "Aménagement piétons expérimentaux : exemples inspirants et aspects réglementaires"

Dans le cadre du programme ID-Marche, l'Ademe, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et le Cerema ont organisé un temps d'échanges le 16 janvier sur le thème des "Aménagements piétons expérimentaux : exemples inspirants et aspects réglementaires".

Destiné aux lauréats de l'appel à projets "Marche du quotidien" de l'Ademe et aux collectivités membres de la communauté Mobilités Piétonnes, ce webinaire a permis d'aborder les sujets de sécurisation des abords des établissements scolaires, de marquages d'animation, de jalonnement et d'expérimentation de design actif.

Il était accompagné du témoignage de la ville de Montreuil, lauréate des Talents de la marche 2023 pour son action sur les squares de poche. [\(Re\)voir cette présentation](#)

AVELO 3 : Près de 230 candidatures pour ce 1er relevé du programme !

Un grand nombre de collectivités se sont engagées à participer à ce nouveau programme axé sur le vélo de septembre 2023 à janvier 2024 . Un signe fort de leur détermination à développer le vélo et la mobilité durable sur leurs territoires, en l'intégrant comme solution transformative pour relever les défis environnementaux et sociaux actuels. L'annonce des lauréats se fera dans le courant du mois d'avril.

Publication RNCRPV: La place des enfants dans la (co)production de la ville

Nouvelle publication du groupe thématique « questions urbaines » du Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville, issue d'une journée d'étude construite autour de la question de la place des enfants dans la (co)production de la ville.

En résumé, cette publication s'oriente autour de deux problématiques: signification et bénéfices des démarches d'aménagement qui associent les enfants à la conception et réflexions autour de la pédagogie.

L'ouvrage est à consulter et télécharger [ici](#).

Vidéo Biclou Le Parisien: « Pourquoi des cyclistes roulent sur la route alors qu'il existe une piste cyclable juste à côté ? »

Tout est dans le titre de cet épisode de la série « Biclou » du journal Le Parisien.

On y voit notamment un cycliste rouler en dehors des pistes réservées au vélo à Paris et se faire verbaliser. Souvent les cyclistes sont critiqués alors que la piste cyclable n'est que rarement obligatoire (différence entre les panneaux ronds et les panneaux carrés !). La question est donc pourquoi certains usagers du vélo choisissent-ils de rouler sur la route malgré ces aménagements? Pour embêter les automobilistes? Pas vraiment. Le journaliste Yann Foreix propose ici, en notant certains manques, des pistes de réflexion.

[Voir la vidéo](#)

RECRUTEMENT

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute son/sa responsable administratif.ive.

[Informations sur le poste et modalités de candidature](#)

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Le vélo au service d'une logistique urbaine bas carbone ?

Le 30 janvier 2024 - Webinaire

[Informations et inscription](#)

Choix du mode de gestion pour un service de location de vélos (VLS & VLD)

Le 6 février 2024 - Webinaire de 10h à midi

[Informations et inscription](#)

Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

[Informations et inscription](#)

Les Masterclass de Copenhaguenize

Du 25 au 27 septembre 2024, à Paris

Copenhaguenize revient avec ses Masterclass à Paris, du 25 au 27 septembre 2024. Trois jours de cours intensif sur l'urbanisme à vélo rassemblent les meilleures pratiques de Copenhague et du monde entier autour de conférences, de visites et d'ateliers. Une session préalable est organisée à Copenhague, du 12 au 14 juin. [Les inscriptions sont ouvertes avec un tarif Early bird pour les collectivités adhérentes au Club.](#)

AGENDA

5 avril 2024

Visites et rencontres à Chartres dans le cadre de la campagne "Villes apaisées, Quartiers à vivre !"

Le 5 avril 2024 auront lieu des visites et rencontres à Chartres, organisées par la ville, Rue de l'avenir et le Club dans le cadre de la campagne "Villes apaisées, Quartiers à vivre".

Inscriptions jusqu'au 22 mars : [lien du formulaire](#)

Début 2024

Webinaire : Le programme Génération Vélo vous

accompagne pour le SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h
- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

[Informations](#)

CÔTÉ CLUB

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)